

Master Arts de la scène et du spectacle vivant

Responsable du master « Arts de la scène et du spectacle vivant » et du parcours « théâtre et scène » : Laurence HELIX, laurence.helix@univ-reims.fr

Responsable du parcours « musicologie » : Bertrand POROT, bertrand.porot@univ-reims.fr

PARCOURS : Théâtre et scène

Domaine : Arts, Lettres, Langues

Localisation : Reims

Régime(s) de formation : Formation initiale / Formation continue

PRESENTATION

L'idée maîtresse du master « arts de la scène et du spectacle vivant » est de valoriser une spécificité forte du territoire champardennais : la création contemporaine en matière de spectacle vivant (théâtre, danse, opéra, cirque et marionnettes).

La formation s'appuie sur ces ressources régionales et sur le réseau des institutions culturelles relevant de ces différents domaines : la Comédie de Reims, le Manège – scène nationale, l'Institut International de la Marionnette à Charleville, le Centre National des Arts du Cirque à Châlons et le Conservatoire de Reims.

Un tel positionnement assure au diplôme une spécificité que l'URCA entend mettre en valeur au sein du paysage universitaire français en général et de la région Grand Est en particulier.

Le master accueille un public d'environ 30 étudiants répartis dans les deux parcours (« Théâtre et Scène » et « musicologie ») : certains sont issus de l'Université et titulaires d'une licence, les autres sont des professionnels du spectacle désireux de se reconverter.

Cette mixité est un gage de qualité et d'enrichissement mutuel. Il en va de même du côté enseignant : la formation est assurée par une quinzaine de maîtres de conférences et une dizaine de professeurs représentant douze sections du CNU. En outre, des professionnels du spectacle prennent en charge environ 45 % des enseignements et interviennent à chaque semestre du master, soit en binôme avec des universitaires, soit de manière autonome. Ainsi les étudiants peuvent-ils aborder les problématiques liées aux arts du spectacle (scénographie, costume, son et lumière...) en bénéficiant d'un double éclairage universitaire et professionnel.

La formation se poursuit sur 2 années (4 semestres) et s'organise en deux parcours dès la première année : « Théâtre et Scène » et « musicologie ».

Chacun des parcours propose des cours spécifiques, des cours mutualisés entre les deux parcours, mais aussi des cours mutualisés avec les masters d'Histoire, de Lettres et de Droit. Ces passerelles permettent aux étudiants d'acquérir des connaissances dans tous les domaines liés au spectacle vivant (mise en scène, écriture, droit de la culture, techniques du son et de la lumière...) et de s'engager ensuite dans la vie professionnelle avec un bagage solide et complet.

COMPETENCES ACQUISES

Le master « arts du spectacle », parcours « théâtre et scène », est une formation de haut niveau qui dispense aux étudiants des connaissances et compétences approfondies dans des disciplines multiples liées aux arts du spectacle.

Il s'agit en particulier de les former dans les domaines suivants :

- Scénographie et mise en scène (sous la houlette de metteurs en scène professionnels).
- Ecriture (par le biais d'ateliers supervisés par des universitaires et des professionnels du spectacle).
- Médiation culturelle
- Droit du spectacle vivant
- Administration du spectacle vivant (élaboration d'un dossier et d'un budget de production notamment).
 - Valorisation et diffusion des œuvres (fondées sur la maîtrise d'outils graphiques et numériques permettant de concevoir des affiches, des « flyers », etc.).

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Modalités d'enseignement :

La formation se fait selon quatre modalités distinctes :

- Un enseignement universitaire traditionnel sous forme de CM et de TD. La proportion CM/TD est de 32%/68% pour le parcours « Théâtre et Scène ».
 - Un stage professionnel de 70 heures au semestre 8 et de 2 mois au semestre 10.
 - Un travail en ateliers suivi de restitutions au plateau, le tout supervisé par des professionnels du spectacle vivant.
 - Un travail de recherche et de rédaction d'un mémoire encadré par des universitaires.

Les cours seront pour la plupart organisés et dispensés en présentiel, soit à l'URCA, soit dans les établissements partenaires. L'enseignement sera réparti tout au long du semestre ou bien organisé sous forme de « workshops » de plusieurs demi-journées.

Certains cours seront disponibles en visioconférence, de manière à ce que le public extérieur à Reims puisse suivre ces cours de la façon la plus confortable possible. Ces aménagements seront en particulier destinés aux artistes de haut niveau qui, pour des raisons d'emploi du temps ou/et d'éloignement géographique, ne pourront venir suivre des cours à Reims chaque semaine.

[Maquette du master \(voir document joint\)](#)

Stages et projets tuteurés :

Un stage de 70 heures a lieu au 2ème semestre du master (S8), complété par un stage d'au moins deux mois – environ 280 heures - au 4ème semestre (S10) ; soit un minimum de 350 heures de stage sur les deux années.

ADMISSION

Modalités d'admission :

- *Pour entrer en M1 :*

Les modalités relatives aux inscriptions en Master 1 sont disponibles sur le lien suivant :

<http://www.univ-reims.fr/portail-master>.

- *Pour entrer en M2 :*

Pour tout renseignement, merci de contacter la scolarité (voir dans la rubrique contact).

- *Vous êtes de nationalité étrangère :*

Les modalités relatives à l'admission des étudiants étrangers sont disponibles sur le lien suivant :

<http://www.univ-reims.fr/etudiants-internationaux>

Pour plus d'informations, vous pouvez également envoyer un e-mail : etudiants.etrangers@univ-reims.fr

Prérequis obligatoires :

Pour le M1 : être titulaire d'une L3 ou équivalent (180 crédits ECTS).

Pour le M2 : être titulaire d'un M1 (240 crédits ECTS).

Mentions de Licence recommandées :

- Licence en Arts / Arts du spectacle
- Licence de Lettres
- Licence d'Histoire

Prérequis recommandés :

Le master s'adresse plus particulièrement :

– Aux étudiants, pratiquant ou non une activité artistique, titulaires d'une licence en « Arts », « Arts du spectacle », « Lettres » ou « Histoire ». Ces licences sont les plus aptes à préparer les étudiants à ce parcours du master mais nous accueillons avec plaisir tout étudiant titulaire d'une licence en fonction de ses résultats, de sa motivation et de ses expériences dans le domaine du spectacle vivant (stage dans des institutions culturelles et pratique artistique de longue date notamment).

– Aux artistes de haut niveau souhaitant se reconvertir tout en restant dans leur domaine de prédilection.